

Ricochet (Hébergement / Homes)
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2019

Ricochet (Hébergement/Homes)
TABLE DE MATIÈRES
LE 31 MARS 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2
ÉTATS FINANCIERS	
BILAN	3
ÉTAT DES FONDS ACCUMULÉS	4
ÉTAT DES OPÉRATIONS	5
FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	7

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de RICOCHET (HÉBERGEMENT/HOMES)

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de Ricochet (Hébergement/Homes), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, l'état des opérations, l'état des fonds accumulés et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué l'audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et je réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de l'audit sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ricochet (Hébergement/Homes) au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Le 12 juin 2019, Montréal



Jolanta Hausner, CPA auditrice, CA
Comptable professionnelle agréée
Numéro de permis de comptabilité publique: A131927

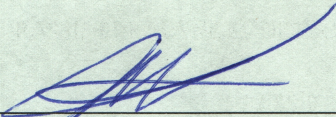
Ricochet (Hébergement/Homes)
BILAN
AU 31 MARS 2019

	<u>2019</u>
ACTIF	
Actif à court terme	
Encaisse	\$11,772
Autres montants à recevoir	84,613
	<u>96,384</u>
Immobilisations	<u>-</u>
	\$96,384

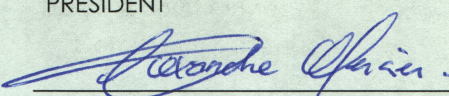
PASSIF ET BALANCES DES FONDS ACCUMULÉS

PASSIF	
Passif à court terme	
Comptes à payer	\$0
FONDS ACCUMULÉS	<u>96,384</u>
	\$96,384

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



MICHEL WILSON
PRÉSIDENT



ALEXANDRE MERCIER
SECRÉTAIRE

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Ricochet (Hébergement/Homes)
ÉTAT DES FONDS ACCUMULÉS
POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 31 MARS 2019

	<u>2019</u>
SOLDE DE DÉBUT - apports sans restriction	\$0
Ajustements	-
Surplus des revenus sur les dépenses	<u>96,384</u>
SOLDE À LA FIN - apports sans restriction	<u>\$96,384</u>
 <i>Représenté par:</i>	
Fonds accumulés investis en immobilisations	-
Fonds accumulés	<u>96,384</u>
FONDS ACCUMULÉS	<u>\$96,384</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Ricochet (Hébergement/Homes)
ÉTAT DES OPÉRATIONS
POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 31 MARS 2019

	<u>2019</u>
REVENUS	
Dons individuels	705
Fondations	22,000
Collecte de fonds	73,679
	<u>96,384</u>
DÉPENSES	
Activités	-
Administration	-
	<u>-</u>
SURPLUS DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>\$96,384</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Ricochet (Hébergement/Homes)
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 31 MARS 2019

	<u>2019</u>
LIQUIDITÉS PROVENANT DE (AFFECTÉS À) :	
ACTIVITÉS D'OPÉRATION	
Surplus des revenus sur les dépenses	\$96,384
Amortissement	-
	<u>96,384</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:	
Subventions à recevoir	-
Autres montants à recevoir	(84,613)
Charges payées d'avance	-
Comptes à payer	-
Revenu différé	-
	<u>11,772</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	
Acquisition d'immobilisations	-
Addition (diminution) des liquidités nettes	11,772
Encaisse au début de l'année	-
Liquidités à la fin de l'année	<u><u>\$11,772</u></u>
Représenté par: Encaisse	\$11,772

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Ricochet (Hébergement/Homes)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2019

1. LE STATUT ET LA NATURE DES ACTIVITÉS

Ricochet (Hébergement/Homes) est une organisation à but non lucratif incorporée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. La mission de l'organisation est de créer des ressources d'hébergement pour les jeunes âgés de 18 à 35 ans qui vivent de l'instabilité résidentielle dans l'Ouest-de-l'Île, les « bénéficiaires ».

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

A) CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisation utilise la méthode du report pour comptabiliser son revenu. Les apports affectés sont comptabilisés quand les dépenses afférentes sont encourues. Les contributions non affectées sont comptabilisées sur leur réception. Dans le cas où ces dernières sont estimées et assurées, elles sont considérées comme recevables.

B) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût excédent 100\$, et amorties selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

Équipement de bureau	20%
Équipement informatique	30%

C) ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

D) ENCAISSE

L'organisation présente les soldes des comptes bancaires, déduction faite de découverts, et les instruments du marché monétaire à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois dans la trésorerie et les équivalents trésorerie. Les emprunts bancaires font partie des activités de financement.

E) INSTRUMENTS FINANCIERS

Les passifs et les avoirs de l'organisation sont classés comme détenus à des fins de transaction. Les montants présentés de l'encaisse, subventions à recevoir et comptes à payer sont constatés à la juste valeur considérant que ces instruments peuvent être réglés rapidement.

F) APPORTS NON MONÉTAIRES

La valeur des biens et des services donnés à l'organisation est comptabilisée dans les états financiers à titre des produits et de charges lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque ces biens et ces services devraient normalement être achetés et payés si l'organisme ne les recevait pas sous forme de dons.

3. POLITIQUE FINANCIÈRE DE GESTION DES RISQUES

L'organisation est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers. L'analyse qui suit fournit une mesure des risques à la date de clôture du 31 mars 2019.

A) LE RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ces obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisation a enregistré des subventions qu'elle a reçues peu après sa fin de l'exercice dans son le compte de subventions à recevoir. L'organisation détermine, sur une base continue, les montants à recevoir en fonction de leur valeur de réalisation estimative.

B) LE RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidité suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'organisation est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.